



Club Inter-sports et de Haute Montagne

ITINÉRANCE SUR LA GTJ-16^{ème}
« Sur la trace dans le Jura »
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE
24 au 27 janvier 2025
Code 25SF04

Organisation : S. JACQUET - C. BON

Inscription et renseignements : auprès de Serge Jacquet (06 83 33 59 45) ou de Catherine Bon (06 89 77 43 03)

La Grande Traversée du Jura à ski de fond offre la douceur et la variété de ses reliefs, la magie de ses paysages. Cette très belle envolée de 175 kilomètres débute dans le Val de Morneau dans le Doubs pour se terminer à Giron dans l'Ain après avoir traversé le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Pour cette version 2025, nous parcourons les belles combes et les forêts du sud du Jura à partir de Giron pour finir en Suisse au pied du Noirmont. Nous serons toujours en alternatif, avec port du sac. Nous effectuerons entre 20 et 30 km par jour avec nos sacs (possibilité de skier sans sac une fois à l'étape). Nos hébergements seront en demi-pension dans des gîtes situés en pleine nature. Notre groupe se composera de 12 personnes au maximum, organisateurs compris. L'itinéraire est détaillé ci-dessous.

DEROULEMENT DU WEEK-END : Ski de fond en technique « alternatif » sur les traces de la GTJ/TJS, entre 20 et 30 km par jour avec port du sac. Groupe de 12 personnes, organisateurs compris

Vendredi 24 : Train Paris – Bellegarde
 Taxi collectif Bellegarde - Giron
 En ski Giron - La Guenette
 Samedi 25 : En ski La Guenette - Les Adrets
 Dimanche 26 : En ski Les Adrets - La Frasse
 Lundi 27 : En ski La Frasse - La Givrine
 Train Nyon – Genève – Paris

TRANSPORT :

Vendredi 24 :	Train TGV LYRIA n° 9763	Paris - Gare de Lyon 08h18 – Bellegarde 10h59
Lundi 27 :	Train R55	La Cure 16h50 – Nyon 17h42
	Train IR15	Nyon 17h50 – Genève 18h05
	Train TGV LYRIA n°9780	Genève 18h29 – Paris - Gare de Lyon 21h42

PRIX DU WEEK-END : environ 220 EUR comprenant hébergements en demi-pension et taxi collectif du vendredi.

A LA CHARGE DU PARTICIPANT :

- les pique-niques des midis
- les billets de train aller et retour

MATÉRIEL : non exhaustif, **pensez à faire un sac léger !**

Skis de fond, sac à dos léger pour 4 jours : drap de sac, pharmacie personnelle, lampe frontale, veste (Goretex conseillé), gants, pulls, bonnet, lunettes, écharpe, crème solaire, couverture de survie, sifflet, vivres de courses, gourde, argent de poche (EUR, CHF), cartes du CIHM, d'identité (nous serons en Suisse) et d'assurance valides.

POUR S'INSCRIRE :

- Il faut être adhérent au CIHM pour l'année 2024-2025 ou être titulaire de la carte Découverte (voir la brochure pour les conditions).

L'inscription sera effective à la réception du chèque d'arrhes de 50 euros au nom de Serge Jacquet et du bulletin d'inscription complété. Groupe de 12 personnes (organisateurs compris).

BULLETIN D'INSCRIPTION**ITINÉRANCE SUR LA GTJ-16^{ème} « Sur la trace dans le Jura »
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE du 24 au 27 janvier 2025 (Code 25SF04)****NOM :****Prénom :****Date de naissance :****Adresse :****Code postal :****Ville :****Tel. :****Email :****N° de carte CIHM 2024/2025 :****Ou Carte Découverte : 25 € à l'ordre du CIHM****Arrhes : 50 € à l'ordre de Serge Jacquet (lui téléphoner pour l'adresse postale)**
-----**Personnes à contacter en cas de besoin :****Nom, Prénom :****Parenté :****Tel. :****Nom, Prénom :****Parenté :****Tel. :**
-----**Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie :****Assureur : N° affiliation : Tel urgence :**

Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

NOTE COVID : lors des déplacements, le port du masque est recommandé (train, taxi, etc...). Prévoir du gel hydro-alcoolique.

Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€.

Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.

Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

- J'accepte les conditions d'inscription, de participation et d'annulation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.**
- Je suis conscient que les organisateurs CIHM, membres bénévoles, ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérant à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.**
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement.**
- Je joins un chèque de 50 EUR à l'ordre de Serge Jacquet**

Date et signature :